

Analyse sémantique des réponses en mohawk

Hanny Feurer

Numéro 10, 1980

Inuktitut et langues Amérindiennes du Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800085ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800085ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (imprimé)

1920-1346 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Feurer, H. (1980). Analyse sémantique des réponses en mohawk. *Cahier de linguistique*, (10), 51–83. <https://doi.org/10.7202/800085ar>

ANALYSE SEMANTIQUE DES
REPNSES EN MOHAWK

1. La majeure partie du travail théorique portant sur les réponses a été faite, pendant les années soixante et au début des années soixante-dix, par des logiciens ; nous allons mentionner brièvement ici ceux dont les concepts nous ont aidée à choisir le cadre sémantique qui sera exposé plus loin, de même que certains linguistes qui ont abordé le sujet¹.

Katz et Postal (1964) relient sémantiquement les questions et les réponses en QU, en ce sens que les réponses possèdent la même interprétation sémantique que les questions auxquelles elles sont reliées. Ils distinguent les réponses et les questions de la manière suivante : à l'intérieur de la réponse, le contenu de Q n'est pas présent et l'interprétation associée à X qui domine le

-
1. Keenan et Hull (1973) limitent ainsi le domaine des réponses : "We shall consider a logical answer to a question to be a response to it which supplies the information requested". Nous considérons que, par rapport à nos données, une telle définition est trop étroite, et donc non fonctionnelle pour un cadre analytique au niveau du discours. Nous considérons aussi comme trop générale une autre classification des réponses, celle d'Alice Davison (1975). Elle propose quatre types de réponses satisfaisantes : (i) accord, (ii) refus, (iii) explication des raisons de donner ou ne pas donner suite à une demande et (iv) conformité ("compliance").

le marqueur QU de champ supprimé se voit augmentée de matériau sémantique additionnel (p. 90). Une telle notion englobe à la fois des paraphrases et des phrases non reliées aux paraphrases dans un nombre indéfini de réponses possibles à une question donnée (p. 114). Autrement dit, chaque question peut posséder un ensemble de réponses possibles définies selon la catégorie de X dominant directement QU. Katz et Postal notent cependant que, contrairement aux questions en QU, les questions disjonctives ne possèdent pas nécessairement le même genre d'interprétation. Ils postulent que les adverbiaux de phrase "oui" et "non", utilisés dans les réponses aux questions disjonctives, contiennent des marqueurs sémantiques servant à spécifier le type d'alternance sémantique, respectivement X ou non-X. (C'est-à-dire que oui correspond à X, et non, à non-X de la question disjointe). Toutefois, leur traitement de la relation entre la phrase et la réponse tient aussi bien pour les questions disjonctives que pour les questions en QU (p. 117).

La relation question/réponse a été définie de façon plus rigoureuse dans Katz (1968) et, par la suite, dans Katz (1972). Il ajoute à la notion de réponses possibles et de réponses évasives (la répétition de la présupposition) de Katz et Postal celle de rejet (l'assertion de la fausseté de la présupposition en question) (1968), ainsi que celle de l'aveu d'ignorance (l'assertion de la fausseté de la présomption de la part de l'interrogateur : le répondant a la réponse) (1972). Katz (1968) traite également les réponses indirectes comme des déclarations exigeant une réponse directe.

Katz et Postal ont probablement été les premiers à tenter une définition linguistique précise des réponses. Par la suite, il y a eu des philosophes, tels Caton et Garner. Caton (1969), dans son article traitant des qualificateurs épistémiques, a introduit des notions supplémentaires. Il prétend qu'une réponse possible à

'Est-ce que X est Y ?' serait non seulement 'Oui, X est Y' ou bien 'Non, X n'est pas Y', mais encore n'importe laquelle des réponses suivantes parmi d'autres (p. 20) :

- (1) Il se peut que M soit Y.
Peut-être X est-il Y,
Il est probable que X soit Y.
Je sais que X est Y.

Caton soutient que ces réponses sont toutes reliées au contenu de 'X est Y'. A la différence de Katz et Postal, il englobe dans l'ensemble des réponses possibles des exemples de 'peut-être, il est possible que, il est probable que'. Katz et Postal considèrent ces qualificateurs épistémiques comme des évasions plutôt que des vraies réponses.

Garner (1969), commentant Caton, fait remarquer qu'il faut distinguer entre une réponse à une question et une réplique qui ne se veut pas une réponse à la question. D'ailleurs, il prétend que la distinction à faire ne peut se fonder sur le 'contenu' de la question et de la réponse, puisque, selon lui, il serait erroné de traiter ce qui suit comme une réponse à la question "Rentreras-tu à la maison ?" (p. 58).

- (2) Je refuse de répondre si, oui ou non, je rentrerai à la maison.

De même, les énoncés de (3) seraient considérés comme des répliques à la question "Quelle heure est-il ?" (p. 57) :

- (3) Je viens de dire à Bill qu'il était midi.
Le soleil vient de se lever.
etc.

Ce dernier argument se voit affaibli parce que Garner reconnaît que les répliques en (3) permettent néanmoins à l'auditeur d'arriver à une réponse. Il est porté toutefois à accepter (4) comme réponse à la question "Quelle heure est-il ?".

- (4) Je crois qu'il est midi.
Je pense qu'il est peut-être midi.

Il s'oppose en cela à Katz et Postal. Lang (1970) développe davantage la notion de réplique de Garner telle qu'illustrée ci-haut en (3). Il suggère deux processus différents qui permettraient à l'auditeur d'une réplique d'arriver à la bonne réponse.

- (i) on peut arriver aux réponses par implication et/ou entraînement logique strict ;
(ii) on peut arriver aux réponses en se référant à certains faits externes et connus à la question proprement dite ; (p. 197)

Voici comment il illustre (5) et explique (6) ces deux points (p. 198) :

- (5) (i) Q₁. Est-ce que plusieurs ou (seulement) quelques-uns sont partis ?
A₁. Pas plusieurs.
(ii) Q₂. As-tu dormi ?
A₂. Hostie, j'avais mal partout.
(6) (i) A₁. Plusieurs sont partis parce que quelques-uns sont partis.
(ii) A₂. J'ai mal dormi parce que j'avais mal partout.

Il postule ainsi un seul cadre pour rendre compte de ces deux types de répliques/réponses : la relation de la réplique à la réponse inférée. Il appelle cette relation entre la réplique et sa réponse inférée la 'relation de parce que' (p. 198).

Nous sommes essentiellement d'accord avec Lang sur ce point, mais nous reformulons (6i) par exemple plutôt comme ceci :

Parce que pas plusieurs (sont partis), j'affirme que peu sont partis.

Cette reformulation nous permet d'identifier, d'abord, la réplique introduite par le prédicat d'entraînement parce que et, ensuite, la réponse entraînée introduite par le performatif j'affirme. Nous ne prétendons pas, cependant, que toute réplique puisse s'expliquer par le truchement du postulat présenté ci-dessus.

Lang s'en prend de nouveau à l'opinion de Caton quant à l'interprétation des qualificateurs épistémiques. Contrairement à ce dernier, Lang soutient que chaque réponse qualifiée de façon épistémique aurait une des deux interprétations suivantes (p. 196) :

- (7) (i) Je ne sais pas si X est Y, mais c'est possible.
- (ii) Je ne veux pas vraiment te le dire/je n'ai pas vraiment envie de te le dire.

(7) illustre la première réponse en (1). Lang lui-même reconnaît que les deux interprétations ci-dessus n'ont pas de rapport avec les qualificateurs épistémiques - 'certainement' en est un exemple - lorsque **ceux-ci** contiennent au préalable le renseignement que désire l'interrogateur.

On s'aperçoit que Lang opte pour la notion plus étendue de catégorie des réponses ("answerhood") mise de l'avant par Caton et Garner. Tous trois sont d'accord pour qualifier d'excessivement étroite l'opinion de Katz et Postal sur les réponses évasives. Lang suggère que, selon les préconditions énoncées dans (7), les réponses qualifiées de façon épistémique (classifiées comme évasives par Katz et Postal) s'avèrent des corrections. Le répondant rejette (corrige) ainsi la présupposition de l'interrogateur voulant qu'il (le répondant) soit en mesure de fournir les connaissances voulues.

Katz (1972) rétrécit ensuite le champ des réponses évasives en proposant un type de réponse supplémentaire : "l'aveu d'ignorance". La définition de ce dernier type de réponse concorde avec une définition partielle du type de réponse corrective de Lang (voir 7i),

savoir, le rejet de la présomption, de la part de l'interrogateur, que le répondant connaît la réponse. Remarquons, cependant, l'utilisation chez Katz du terme 'présomption', et, chez Lang, du terme 'présupposition'. Nous ne parlerons pas davantage de ce terme de 'présomption'.

La contribution de Austin (1965) se trouve dans le domaine de l'acte de parole. Puisque la question représente l'acte linguistique de demander, Austin précise que la réponse représente l'acte linguistique de répondre aux questions. On peut postuler une hyper-phrase de performance :

(8) Je te réponds par 'E' (Enoncé).

La réponse se voit reliée directement à la question à l'intérieur du cadre de discours : d'une part, elle est reliée au contenu propositionnel de la question, et, d'autre part, aux présuppositions de discours (pré-conditions de l'acte de parole) de celle-ci.

Labov (1972) a fait des observations précieuses ayant trait aux préconditions de l'acte de parole. D'après lui, il existe plusieurs préconditions auxquelles l'interrogateur et le répondant doivent se référer afin de mener à bien leur échange. Dans le cas des réponses, nous avons l'ensemble de préconditions suivant : le répondant (R) doit croire que l'interrogateur (I) croit que :

- (i) on a besoin de connaître X ;
- (ii) R est capable de fournir X ;
- (iii) R est obligé de fournir X ;
- (iv) I a le droit de demander que R lui dise X.

R, en interprétant convenablement ces préconditions propres à une demande de renseignements ("information question"), et en répondant convenablement, semble se conformer à l'acte de performance (de discours) suivant :

(9) R répond à I par le X demandé.

Labov précise qu'il existe plusieurs façons d'effectuer une réponse. Un moyen consisterait à se référer à une ou à plusieurs de ces préconditions tout en répondant ou bien en refusant de répondre. Labov fait remarquer, d'ailleurs, que les règles de discours s'ajoutent à celles des propositions elles-mêmes, que celles-ci soient affirmées ou niées. En conséquence, les règles de discours sont distinctes des propositions. En établissant un ensemble de règles préconditionnelles Labov cherche à relier les propositions linguistiques aux actes de parole (intentionnels ou interprétés).

Au préalable, dans Feurer (1977, chap. 4), nous avons défini ensemble de présuppositions de discours semblables aux préconditions de Labov. Elles s'en distinguent au niveau de leur contenu. La première composante serait celle de :

- (10) (i) des connaissances en commun ; (également mentionné par Labov, p. 122) ;

Viennent ensuite les composantes que R et I ne partagent pas :

- (ii) les connaissances possédées ;
- (iii) la capacité de fournir des connaissances (Labov : "capacity") ;
- (iv) la motivation à fournir des connaissances (Labov : "obligation") ;
- (v) le contexte social qui permet l'échange des questions et des réponses.

A la section suivante, nous nous référons à ces présuppositions de discours afin d'expliquer l'étendue des réponses en mohawk telle que proposée (en partie) par Katz et Postal (1964), Lang (1970), Katz (1972), Churchill (1973) et Pope (1975). Là où ces règles de discours ne s'appliquent pas, nous allons recourir soit à une explication linguistique, soit à une explication extralinguistique dans la mesure du possible. Toutefois, nous nous limiterons ici à un minimum de commentaires extralinguistiques.

2. Classification des réponses

Nous nous conformerons aux conventions suivantes :

(i) toute réponse introduite par 'oui' ou 'non' sera considérée sur le plan sémantique comme réponse possible à une question en oui/non

(ii) toute réponse où 'oui' ou 'non' sont absents en surface, mais qui contient toutefois une partie de la proposition en question, sera interprétée comme réponse possible ;

(iii) toute réponse désignée de façon non verbale sur le plan sémantique comme réponse en oui/non, par le moyen des gestes, par exemple, sera interprétée comme réponse possible ;

(iv) un constituant inconnu quelconque (paraphrasé ou non) donné à l'intérieur d'une réponse correspondant à la catégorie syntactique et sémantique du constituant Wh en question sera considéré comme réponse possible ;

(v) toute partie du constituant Wh inconnu demandé sera considérée comme réponse possible ;

(vi) toute addition aux réponses (i) ou (iv), qui différerait sur le plan syntaxique ou sémantique du constituant demandé, sera considérée comme modification à la réponse possible telle qu'élaborée dans (1).

Nous suggérons ici la classification préliminaire suivante des réponses mohawk, telles que colligées dans des conversations quotidiennes à Kanesatake et dans des conversations en milieu scolaire à Saint-Régis.

A. Réponses possibles

"Une réponse possible possède toutes les qualités d'une vraie réponse sauf qu'elle risque d'être fausse ... Les réponses possibles véritables s'avèrent des réponses justes. En conséquence, la notion de réponse possible consisterait en une phrase (ou en un énoncé

correspondant) qui répondrait à la demande d'information, à condition que cette réponse soit vraie ... Une réponse possible fournit des renseignements au-delà de ce que contient la signification du constituant en question" (Katz, 1972 : 211-212). Nous allons subdiviser cette catégorie ainsi :

(i) les réponses directes (Lang) se définissent sur les plans syntaxiques et sémantiques selon la question et se doivent de remplir les conditions énoncées ci-dessus dans (i), (iii) et (iv) ; ceci comprend les paraphrases ;

(ii) les ajouts (Lang : 'réponses complètes') supposent ou expriment une réponse directe ainsi que des renseignements supplémentaires ;

(iii) les réponses partielles (Lang) supposent une réponse directe et remplissent les conditions énoncées ci-haut dans (ii) et dans (iv).

B. Evasion (Katz et Postal)

(i) quand une réponse évasive exprimée verbalement (Katz, Lang) répète la proposition sans pour autant fournir de contenu sémantique supplémentaire, elle répète la présupposition (10i) et rejette les présuppositions (10ii à v) :

(ii) lorsqu'elle reste au niveau non verbal (Churchill), une réponse évasive comporte une réaction émotive, par exemple, le rire.

C. Réponse corrective (Lang)

Ce type de réponse nie une des présuppositions (10i à v) sous-jacente à la question, tout en la corrigeant implicitement.

D. Aveu d'ignorance (Katz, 1972)

L'aveu d'ignorance rejette la présupposition à l'intérieur de la question selon laquelle serait déjà connue du destinataire (10ii).

E. Réplique tenant lieu de réponse (Lang)

Celle-ci suppose une réponse directe ; elle ne s'explique qu'à l'intérieur de son contexte sociologique propre.

F. Réponses incorrectes

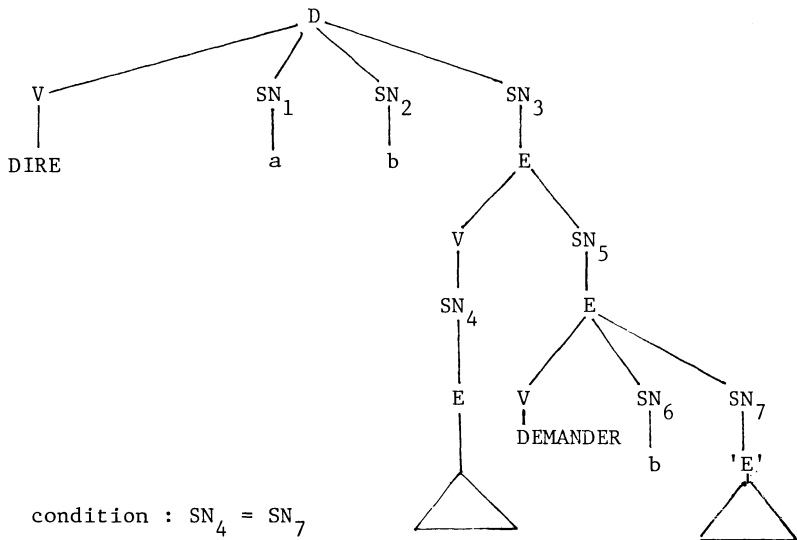
La réponse incorrecte suppose le rejet de l'information donnée, soit par le répondant lui-même, soit par l'interrogateur, soit encore par une tierce personne.

Nous allons maintenant, dans le reste de cet article, reprendre une à une chacune de ces catégories en les illustrant d'exemples appropriés.

A. Réponses possibles

Un nombre important de paires question/réponse retrouvées en mohawk comportent des réponses qui sont soit directes, soit complétées d'éléments additionnels. On peut paraphraser et représenter la performative sous-jacente à ces réponses comme suit :

(11) Je te dis l' 'E' que tu demandes.



Etant donné que le mohawk ne possède aucun équivalent en traduction pour répondre, nous avons choisi cette hyperphrase. Cette performative est sous-jacente à chaque réponse, distinguant ainsi les énoncés réponse des énoncés non réponse. En surface, elle est généralement effacée. Cependant, le prédicat le plus haut, 'DIRE', est parfois conservé.

Des critères syntactico-sémantiques seront approfondis sous cette rubrique, étant donné que le répondant respecte les présuppositions (10i à v).

A.1 Réponses directes

Les questions disjonctives (oui/non) ainsi que celles en Wh exigent une réponse directe. Examinons d'abord les questions disjonctives et, après, celles en QU. Toute question fermée peut avoir comme réponse hv², (ya, hm) 'oui', ou yah, 'non'.

Questions disjonctives

'oui'

- (12) Q. yakota?karí:te (kv)
 elle est-en-santé (Q)³
 'Est-elle en santé ?'
- R. hv yakota?karí:te
 oui elle est-en-santé
 'Oui, elle est en santé.'

-
2. La transcription employée dans cet article est basée sur les symboles de l'API avec l'exception de /ʔ, ũ, ɣ/ et /'/. Nous ne distinguerons pas entre l'accent tonique montant et descendant. (Il existe très peu de paires minimales qui se différencient par l'accent.) Ces phonèmes seront transcrits respectivement comme /ʔ, u, v/ et /'/'.
3. Q : marqueur de l'interrogation fermée (c'est-à-dire disjonctive).

(13) Q. su?wéskwani kv tsi tho nú kwatesfteru
 tu-1'-aimes Q que là-bas PRT⁴ = endroit tu-habites
 'Aimes-tu habiter par là-bas ?'

R. hv
 oui
 'Oui, (j'aime vivre par là-bas).'

'non'

(14) Q. yah tetsutshókwas wáhi
 ne-pas elle-fume TAG⁵
 'Elle ne fume pas, n'est-ce pas ?'

R. yah tetsutshókwas
 ne-pas elle-fume
 '(Non), elle ne fume pas.'

(15) Q. kahurasátste kv ne nabó:tv?
 fusil-est-puissant Q NOM⁶ PRT-?-est-(un)-genre
 'Ce genre de fusil est-il puissant ?'

R. yah
 non
 'Non, (ce genre de fusil n'est pas puissant).'

Dans (12) et (13), on répond aux questions disjonctives par 'oui' où hv est l'équivalent mohawk de 'oui'. Dans (14), on répond aux questions par yah, 'non'. Remarquons que la question dans (14) exige une réponse négative de concordance (Pope, 1973 : 482). On retrouve une discussion traitant de questions de ce genre sous la rubrique des questions-reprises ("tag questions") dans Feurer (1977).

-
4. PRT : partitif
 5. TAG : question-reprise
 6. NOM : forme nominale

(15), par contre, renferme une réponse négative de désaccord. (Il s'agit ici, bien sûr, d'énoncer les qualités sémantiques propres aux réponses, selon les termes de Pope (1973, 1975)). On trouve des exemples où le répondant n'utilise ni 'oui' ni 'non'. La reprise de la proposition en termes négatifs ou positifs sous-entend le sens de la réponse. Par exemple, dans (16), la réponse sous-entend une affirmation.

- (16) Q. wesaterihukóhta (kv)
 tu t'es tanné (Q)
 'Tu t'es tanné ?'
- R. ukaterihukóhta
 je me suis tanné
 '(Oui), je me suis tanné.'

Dans une réponse elliptique, le constituant interrogé est, a-t-on remarqué, le plus souvent répété.

- (17) Q. yu?wé:sv (kv) ne ukwehuwenéha yuhrúkha
 c'est-agréable Q NOM à-la-façon-des-indigènes ils-le-parlent
 'C'est agréable qu'ils parlent indien ?'
- R. hv yu?wé:sv
 oui c'est-agréable
 'Oui, c'est agréable.'

Dans (17), le prédicat se manifeste ouvertement.

Questions en QU

Les questions en QU exigent une réponse adverbiale ou pronominale. Une telle réponse contient généralement l'information inconnue tandis que l'information connue est omise :

(18) Q. to nithó:yu ne satshé:nv
 comment PRT-il-est-vieux NOM ton-animal
 'Quel âge a ton animal ?'

R. tyóhtu niwahní:take
 neuf PRT-mois
 'Neuf mois.'

(19) Q. úhka? thf
 qui celui-ci
 'Qui est-ce ?'

R. rósi
 Rose
 'Rose.'

Vous trouverez d'autres exemples dans Feurer (1977), chapitres trois et cinq. Dans les exemples ci-dessus, nous venons d'illustrer un mécanisme d'économie fréquemment employé dans la production d'une réponse : la réduction de l'information. Occasionnellement, l'information n'est pas réduite (voir (20)). Nous croirions qu'il y a une raison stylistique (sociale) sous-jacente à une telle réponse :

(20) Q. to nityakó:yu
 comment PRT-elle-est-âgée
 'Quel âge a-t-elle ?'

R. tyóhtu niwáhsv vskv nityakó:yu
 neuf PRT-dix un PRT-elle-est-âgée
 'Elle a 91 ans.'

Nous avons trouvé plusieurs énoncés qui sont des réponses directes, fournies cependant par l'interrogateur lui-même. Il cherche ainsi la confirmation, chez le locuteur, d'une affirmation

verbale ou non verbale. En (21), le locuteur 1 n'est pas entièrement sûr du contenu propositionnel de sa propre réponse et il cherche (et reçoit) la confirmation d'ailleurs :

(21) Locuteur 1 :

Q. to káti ná:ʔa ní:ku
 comment ensuite peut-être PRT-il-est-montant
 'Quel montant vont-ils
 ó:nv thi ashumetáhko
 maintenant celui-ci ils-en-tirent
 en obtenir alors ?'

R. tékeni tewvʔnyáwe (táhnv) kv oyé:ri
 deux cents (et) DUB⁷ dix
 'Deux cent dix, n'est-ce pas ?'

Locuteur 2 :

R. óʔtsta tsi wé:so ashunetáhko
 hélas ça beaucoup ils-en-tirent
 'Hélas, ils en reçoivent autant !'

A.2 Ajouts

Certains types de réponses contiennent une réponse complétive, incorporée ou additionnée à la réponse comme telle. (Les exemples suivants ne seront pas divisés en réponses oui/non et réponses-QU).

Ajout incorporé

(22) Q. káti kv sahrúkha oʔseruniʔkéha
 ensuite Q tu-le-parles en-français
 'Alors, parles-tu français ?'

7. DUB : dubitatif

R. yah thá(nu) tekahrúhka
 ne-pas chose je-le-parle
 'Je ne le parle pas.'

Ajout additionné

(23) Q. ka? ne nukwá tseyá?tare?
 quel NOM PRT-il-est-de-côté personne-est-incluse
 'A quelle branche appartient ta
 ne sasótha
 NOM ta-grand-mère
 grand-mère ?'

R. yah káneka sótsi ó:nv yakoksthv:ha
 non part trop maintenant elle-est-âgée
 'Nulle part, elle est trop âgée maintenant ;
 yah tetseyá:kvs
 ne-pas elle-sort
 elle ne peut pas sortir.'

(22) a de l'information supplémentaire incorporée dans la réponse directe : le 'français' est qualifié de 'chose'. (23) contient de l'information supplémentaire, que le locuteur ajoute à la réponse adverbiale. La réponse devient plus explicite et constitue une correction du contenu propositionnel du constituant interrogé.

A.3 Réponses partielles

En mohawk, les réponses partielles sont apparemment peu fréquentes. Ce fait peut s'expliquer de deux façons : la catégorie est mal définie ou elle est redondante. L'exemple suivant se lit comme une réponse partielle. Il pourrait cependant correspondre à une correction.

(23) le locuteur 1 demande aux amis qu'il visite de deviner son poids. Le dialogue qui suit cette question se déroule ainsi :

Locuteur 2

R. nfkv v́ska tewv?nyáwe tyóhtu niwáhsv
 PRT-peut-être un cent neuf PRT-dix
 'Peut-être cent quatre-vingt-dix.'

Locuteur 1

R. v́ska tewv?nyáwe tyóhtu niwáhsv
 un cent neuf PRT-dix
 'Cent quatre-vingt-dix.'

Locuteur 2

Q. tós kv
 c'est vrai
 'C'est ça ?'

Locuteur 1 (réponse partielle)

R. tēkeni tewv?nyáwe táhnu kayé:ri (tout le monde rit)
 deux cents et quatre
 '(Non, ce n'est pas vrai. Je ne pèse pas cent-quatre
 vingt-dix livres. Je pèse deux cent quatre (livres).'

B. Evasion

Deux types de réponses évasives ont été observés en mohawk : celles qui sont acceptables et celles qui ne le sont pas. Nous allons d'abord illustrer la réponse évasive acceptable.

B.1 Evasion acceptable

Le constituant propositionnel "quelque part" en (24Q) est répété dans la réponse. Aussi, le répondant confirme la présupposition (10i). 'Oui, en effet, il s'en va quelque part'. Ce qu'il rejette c'est la présupposition (10ii) parce qu'il possède l'information requise par l'interrogateur.

- (24) Q. ka? nú(we) tsi nf:wa
 quelle PRT-place que PRT-autour
 'Autour de quel endroit est-ce ?'
- R. kak nú thf:kv
 quelque place celle-ci
 'C'est quelque part.'

En mohawk, ce type de réponse est acceptable, malgré le manque d'information nouvelle. Elle est donc traitée par le locuteur comme réponse possible. Nous la classons néanmoins comme évasion à cause de son contenu présuppositionnel. Serait-ce que les catégories que nous avons suggérées sont seulement pertinentes dans le cadre de certaines conventions linguistiques ? Voici un autre exemple d'une évasion acceptable.

(25) Locuteur 1

- Q. nahó:tv wfhi vtenf:ru
 PRT-?-est-(une)-sorte TAG nous-devrons-le-dire
 'Qu'est-ce que nous devrions dire ?'

Locuteur 2

- R₁ hv
 oui
 'Oui (nous devrions dire quelque chose).'

Locuteur 1

- R₂ hv
 oui
 'Oui (nous devrions dire quelque chose).'

Encore une fois, comme en (24), le répondant confirme la proposition sous-jacente au lieu d'apporter la nouvelle information demandée. La réponse en (25) pourrait se lire comme une correction.

L'interrogateur accepte d'un côté la réponse (25R₂) et la correction implicite ; "Tu crois que je possède la nouvelle information - je te corrige - je ne la possède pas". (24) et (25) sont deux évasions du point de vue prépositionnel. Du point de vue social, pour les Mohawk, ces deux réponses sont acceptables et donc possibles.

L'occurrence fréquente de ce type de réponses et son acceptabilité nous laissent croire que le critère d'acceptabilité est un facteur décisif dans la compréhension du système des réponses chez les Mohawk. Ce critère est étroitement lié à la sincérité dégagée par la réponse du locuteur. Si elle paraît vraisemblable, le locuteur aura la chance de la faire accepter⁸.

B.2 Evasion non acceptable

Il existe un type d'évasion qui n'est pas acceptable :

(26) Locuteur 1

Q₁ nahó:tv? ahsnekí:ra? terés
 PRT?-?-est-(une)-sorte tu-voudrais-boire-liquide Thérèse
 'Qu'est-ce que tu veux boire, Thérèse,
 tí kátu káfi
 thé ou café
 thé ou café ?'

Locuteur 2

R₁ kwá tsik kawvní:yo nahó:tv?
 certainement malgré mot-est-bon PRT?-?-est-(une)-sorte
 'N'importe quoi.'

8. Dans la terminologie de Chomsky, l'acceptabilité repose sur l'intuition personnelle. Au cours de la conversation, ce critère s'appuie sur des valeurs verbales communes dans la communauté. Par exemple, la réponse en (24) est interprétée comme étant sincère et donc acceptable, parce qu'elle a préalablement subi le test des valeurs communes à cette communauté.

Locuteur 1

Q₂ akéku onú:ta
 tout lait
 '(Tu veux du lait) ?' (taquineur)

Locuteur 2

R₂ tí
 thé
 'Du thé.'

La réaction verbale (26Q₂) qui suit la première réponse (évasive) (26R₁) fait clairement sentir au répondant que sa réponse n'a pas été acceptée. La sincérité du locuteur est donc mise en doute mais d'une façon humoristique. En conclusion, nous avons constaté que les réponses évasives sont perçues par les Mohawk comme étant acceptables (24,25) ou non acceptables (26).

C. Réponses correctives

Souvent, en mohawk, les réponses sont de nature corrective. Ce type de réponse est employé s'il y a un malentendu entre les interlocuteurs. Les corrections peuvent prendre les formes suivantes :

- (27) (i). Je ne partage pas votre connaissance - vous présumez que nous partageons la même connaissance (10i) et je vous corrige par la présente.
- (ii) Je ne possède pas la connaissance désirée - vous présumez que je sais la réponse à votre question et je vous corrige par la présente (10ii), (Lang, p. 212).
- (iii) Je ne peux pas vous fournir X - vous présumez que j'ai le pouvoir de vous donner la réponse X et je vous corrige par la présente.
- (iv) Je n'ai pas l'intention de vous fournir X - vous présumez que j'ai la motivation pour répondre à votre question et je vous corrige par la présente (10iv, v).

(v) Je suis obligé de corriger le contenu propositionnel de votre question - certains faits dans votre question, je crois, sont erronés - je reformule ma réponse de façon que vous puissiez en déduire le type de question à poser.

Les présuppositions (27i-iv) font référence aux interlocuteurs, à leurs connaissances et à leurs prédispositions.

(27v) fait référence au contenu propositionnel de la question. Les réponses du type (27i-v) sont généralement acceptables, bien qu'elles ne remplissent pas toutes les préconditions discursives. Chaque type de réponse corrective sera illustré ci-dessous.

C.1 Correction (27i) : connaissances partagées

En (28), le répondant rejette la présupposition que lui-même et l'interrogateur connaissent à des degrés divers : quelque chose est arrivé à Daisy :

(28) Q. (oh) na?akoyá:tawv ne déysi
(QU) PRT-il-est-arrivé-à-son-corps NOM Daisy
'Qu'est-ce qui est arrivé à Daisy ?'
Q/R déysi (kv)
Daisy (Q)
'Daisy (?)'

La question/réponse en (28) est implicitement une correction et explicitement une demande de renseignements supplémentaires sur le type d'information désirée. L'interrogateur a interprété d'une façon appropriée la correction et la demande et précisé dans une question ultérieure l'information recherchée. La première question en (28) est formulée d'une manière authentiquement mohawk ; avec beaucoup de tact, d'une façon non directe et polie, des renseignements sur une tierce personne sont demandés. L'interrogateur paraît laisser entièrement la liberté au répondant de choisir le

type de renseignement concernant Daisy. En réalité, l'interrogateur est intéressé par un sujet particulier. Il présuppose que le répondant connaît le sujet et serait prêt à en discuter. L'interrogateur en (28) s'est trompé ; dans d'autres cas il pourrait avoir eu raison.

C.2 Correction (27ii) : possession d'une certaine connaissance

Beaucoup de réponses font partie de cette catégorie. La réponse du répondant en (29) implique qu'il n'est pas capable de confirmer l'énoncé de l'interrogateur parce qu'il ne connaît pas la valeur de vérité de la proposition interrogée. Il corrige donc poliment l'interrogateur en admettant qu'il n'est pas certain si la mère de la tierce personne est vivante, mais que cela est possible.

- (29) Q. yako?nistvshv wíhi
 elle-a-sa-mère TAG
 'Elle a encore sa mère, n'est-ce pas ?'
- R. khére kv hv yoko?nistvshv
 peut-être DUB oui elle-a-sa-mère
 'Peut-être a-t-elle sa mère.'

La réponse, donc la correction implicite, a été approuvée par l'interrogateur.

C.3 Correction (27iii) : capacité à fournir des connaissances

J'ai surtout trouvé ces types de questions dans les conversations à l'école. L'élève connaît la réponse en (30), mais il est incapable de la donner correctement en mohawk.

- (30) Le maître
- Q. nahó:tv? kí
 PRT-?-est-(une)-sorte ça
 'Qu'est-ce que c'est ?'

L'élève

R. tsfks
 mouche (les élèves rient)
 'Une mouche'

Le maître

C⁹ tsiktsinó:nawv
 papillon
 'Un papillon.'

Le rire des élèves confirme la justesse de la correction : l'élève a mal répondu. La réponse de l'élève peut se comprendre comme une correction des présuppositions du maître : "Je ne peux pas vous donner la réponse - vous présupposez que j'ai le pouvoir de la transmettre en mohawk, et je vous corrige par la présente". L'élève semble manquer d'une certaine compétence en mohawk. Il faut remarquer que la réponse n'est pas acceptée par le maître. Celui-ci connaissait parfaitement bien la réponse à la question. Ce qui signifie que la question en (30) n'a pas comme fonction, comme d'habitude, de demander une nouvelle information. Le degré de connaissance de l'élève a été testé par l'intermédiaire de la question. Ce phénomène est d'ordre socio-linguistique, et a trait aux fonctions des questions et à la façon dont elles influencent l'interaction verbale.

C.4 Correction (27iv) : motivation pour fournir des connaissances

En (31), l'interrogateur présuppose une réponse en oui/non et fut corrigé. Le destinataire n'est pas disposé à se compromettre par un 'oui' ou un 'non'.

- (31) Q. *tehonatyestu ne ratihnará;kv táhnu-ukwehú:we*
 ils-se-mêlent NOM ils-sont-peau-blanche et personnes-
 autochtones
 'Est-ce qu'ils se mêlent, les Blancs et les Indiens ?'
- R. *yah ki akwé só:tsi*
 non mais tout trop
 'Pas trop.'

Le répondant en (31) n'a pas l'intention de répondre par une réponse en oui/non. Il est disposé, néanmoins, à répondre d'une façon nuancée. La réponse a été acceptée par le destinataire.

C.5 Correction (27v) : contenu propositionnel

- (32) Q. *oh né:?e ní:yot ne rake?nfha ne*
 QU CLFT¹⁰ PRT-il-est- NOM mon-père NOM
 comment-ça ?
 'Comment se fait-il que du côté de mon père
kv nukwá stoká?a routateko?okú:?a
 ici PRT-côté réellement ils-sont-parents
 ils (ton père et mon père) sont parents ?'
- R. *yáhtv ake?nistvha tóka kv*
 définitivement-non ma-mère je-pense DUB
 'Non, c'est ma mère, je pense, qui a été
né:?e ne ya?nfha ro?nihkáha rotinyako?ú:ne?
 CLFT NOM ton-père son-père-décédé ils-'se-sont-mariés'
 mariée avec le père décédé (grand-père) de ton père.'

Le répondant semble, à première vue, rejeter en entier le contenu propositionnel de la question (33). Cependant, il continue à spécifier le constituant à corriger. La réponse suggère une question corrigée :

10. CLFT : marqueur de clivage.

- (33) "Comment est-ce que ta mère et le père décédé de mon père à moi sont parents ?"

D. Aveu d'ignorance

Ce type de réponse est employé fréquemment dans la conversation. Son but est de finaliser l'échange de questions et de réponses par rapport à un sujet.

- (34) Q. to ne nityakó:yu ne su
comment NOM PRT-elle-est-âgée NOM Sue
'Quel âge a Sue ?'

R. tó:ka
je-ne-sais-pas
'Je ne sais pas.'

Le répondant en (34) prétend être ignorant en ce qui concerne la connaissance requise (10ii). Or, il est fort probable qu'il rejette la question par rapport aux autres présuppositions (10iii-v) : "Je n'ai pas le pouvoir ou je ne veux pas vous le transmettre, ou encore, le contexte social m'empêche de vous transmettre la réponse demandée". Dans tous les cas, le répondant prétend ignorer les informations qu'il possède présupposément.

E. Répliques tenant lieu de réponses

Nous avons démontré plus tôt que les répliques impliquent des réponses directes. Cependant, ce ne sont pas des paraphrases des réponses directes. Ces types de réponses sont souvent employés dans des conversations de chaque jour. La plupart du temps, elles sont acceptées. Il s'ensuit qu'il existe un mécanisme par lequel les réponses directes peuvent être déduites des répliques. Nous avons présenté ce mécanisme de Lang au début de ce texte. Dans cette section, nous allons nous limiter à l'examen d'une réplique qui peut être expliquée uniquement grâce à la situation sociale :

(35) Q. tí (kv)
 thé (Q)
 '(Veux-tu) du thé ?'

R. yah tewakaterý:tare oh nátyere
 ne-pas je-le-sais QU PRT-je-devrais-faire
 'Je ne sais pas qu'est-ce que je devrais faire.'

La réplique en (35) présuppose que le répondant partage la connaissance commune avec l'hôte (interrogateur) : la théière est vide. Il faudrait refaire du thé. Les interlocuteurs partagent aussi l'information que la femme du répondant vient de refuser une autre tasse de thé. Donc, l'hésitation du répondant peut être interprétée de la façon suivante : "Oui, je voudrais avoir du thé, mais je ne veux pas que tu fasses du thé pour moi seul ; ainsi je ne sais pas quoi faire". L'hôte a déduit correctement la réponse directe à cette réplique et lui prépare une tasse de thé.

F. Réponses incorrectes

Ce type de réponse ressemble au type E., où le contenu propositionnel de la question est corrigé. Dans le type E., le répondant corrigeait le contenu propositionnel de la question. Dans le type de réponse présent, la correction du contenu propositionnel de la réponse est faite par celui qui répond, par celui qui interroge ou par une tierce personne.

F.1 Correction auto-imposée

En (36), celui qui répond se corrige lui-même. Il corrige la nouvelle information. La correction est auto-imposée.

- (36) Q. tsi nú niyé:teru akí:ru
 où PRT-place PRT-elle-demeure je-le-dirais
 'Où est l'endroit
 yakotauhá:nu tsi nú niyé:teru
 elle-est-'en-pension' où PRT-place PRT-elle-demeure
 où elle demeure ?'
- R. ne ki né:?e rakuháhwha ne
 NOM celui-ci CLFT il-plus-jeune NOM
 'Chez le plus jeune de mes
 kvnyehrá?a yah ne tekeníhatu
 mon-plus-jeune non NOM il-avant-plus-jeune beau-frère
 beaux-frères, non, chez l'avant-dernier
 kvnyehrá?a sakího ne kí ethó
 mon-plus-jeune-beau-frère Sakiho NOM celui-ci là-bas
 de mes beaux-frères, Sakiho, c'est là-bas
 nú niyé:teru asvnáhsu kí
 PRT-place elle-demeure sur-'chemin-du-milieu' celui-ci
 où elle vit, sur le chemin du milieu.'

F.2 Correction imposée par l'interrogateur

Le maître corrige la réponse de l'élève en (37).

(37) Le maître

- Q. nahó:tv? káti kv ne ahsí:ru?
 PRT-?-est-(une)-chose alors Q NOM tu-le-dirais
 'Qu'est-ce que tu dirais alors si (l'enfant assis ici
 était une petite fille) ?'

L'élève

- R₁ eksá:?a
 petite-fille
 'Une petite fille.'

Le maître

C₁ yah
non
'Non.'

L'élève

R₂ raksá:?a
petit-garçon
'Un petit garçon.'

Le maître

C₂ khe...
ma
'Ma...'

L'élève

khe?kV:?a
ma-petite-soeur
'Ma petite soeur.'

Encore une fois, la proposition est rejetée par le maître qui connaît la bonne réponse. Ce type de correction ouverte et directe caractérise la situation de testing. Sans connaître certaines composantes sociales, par exemple, la situation sociale et le rôle des participants, il serait impossible d'expliquer certaines questions.

C.3 Correction imposée par une tierce personne

La femme corrige son mari en (38).

(38) Q. to ní:wa thi yonuh sawv:?te
comment PRT-il-est-grand celle-là leur-annexe
'De quelle grandeur est leur annexe ?'

R₁. ne kwí thf:kv
NOM définitivement celle-là
'Elle est définitivement...'

R₂ yah sakího akwé ráhawe ne yah tekowá:nv
ne-pas Sakiho tout il-possède NOM non il-est-grand
'Non, Sakiho, la maison qu'il possède n'est pas grande !'

La réponse, même si elle n'est pas achevée, est jugée incorrecte cette fois-ci par l'interlocuteur. La correction est dictée à celui qui répond et on l'interrompt. C'est très rare que, dans une conversation mohawk, on ne donne pas à un locuteur déterminé son tour de parole¹¹. S'il y a interruption, c'est habituellement pour ajouter un jeu de mots approprié ou une plaisanterie pertinente.

Ces trois derniers types diffèrent des types de réponses précédentes quant au rôle des interlocuteurs. Dans les situations habituelles où il y a échange entre l'interrogateur et celui qui répond, le locuteur qui pose une question présuppose que seul celui qui répond possède la connaissance requise et l'intention de donner l'information inconnue. Il lui confère ainsi l'autorité pour transmettre l'information. Il arrive, nous l'avons constaté, que celui qui répond rejette son rôle d'autorité en signalant implicitement qu'il ne croit pas l'avoir pour répondre ; s'il décide de répondre malgré tout, il n'avait apparemment assumé l'autorité qu'en apparence, et la réponse indique implicitement ce qui le rendait incompetent à répondre. Dans le cas présent, l'autorité d'informer est d'abord assumée par celui qui répond, puis elle est annulée, par lui-même ou par d'autres.

Cette brève étude sémantique nous amène à conclure que les réponses peuvent être classées en termes de présuppositions discursives ; elle constitue, par ailleurs, un premier essai pour saisir

11. L'ensemble des données de questions-réponses ne comporte que deux exemples d'un locuteur interrompu par un interlocuteur.

certaines traits présuppositionnels liant réponses et questions. Nous avons, en outre, démontré que ces traits présuppositionnels s'expliquent par des composantes sociales. Les réponses ne peuvent donc pas être décrites adéquatement sans qu'on ait pris aussi en considération les critères extralinguistiques, dans le cadre d'une analyse sémantique.

Hanny Feurer
Université du Québec à Montréal

BIBLIOGRAPHIE

- AUSTIN, J.L. (1965), *How to do Things with Words*, J.O. Urmson, New York, Oxford.
- BEATTY, John (1972), *Mohawk Morphology*, Thèse de doctorat inédite, City University of New York.
- BONVILLAIN, Nancy et Béatrice Francis (1971), *Mohawk-English Dictionary : Part 1*, Le Conseil de bande mohawk de Saint-Régis.
- BONVILLAIN, Nancy (1973), *A Grammar of Akwesasne Mohawk*, (Collection Mercure, division d'ethnologie n° 8), Musée national de l'homme, Ottawa.
- CATON, Charles (1969), "Epistemic Qualifiers and English Grammar", dans Todd, Wm., *Studies in Philosophical Linguistics*, Great Expectations Pub., Evanston, Illinois, pp 17-54.
- CHURCHILL, L. (1973), "The Grammar of Questioning", Communication à l'atelier de la 23ème Table ronde annuelle de Goergetown University, 1972, Graduate Center, City University of New York.
- DAVISON, A. (1975), "Indirect Speech Acts and what to do with them", dans Cole, P. et J. Morgan, *Syntax and Semantics*, volume 3 : Speech Acts, Academic Press, New York, pp 143-185.
- FEURER, Hanny (1977), *Questions and Answers in Mohawk Conversation*, Thèse de doctorat, ERIC Clearing House, Arlington.
- FRASER, Bruce (1971), *An Examination of the Performative Analysis*, Indiana University Linguistics Club, Bloomington, Indiana.

- GARNER, R. (1969), "Caton on Epistemic Qualifiers", Todd, Wm., *Studies in Philosophical Linguistics*, édit. par W. Todd, Illinois : Great Expectations Pub. : 55-76.
- GIVON, Talmy (1974), "Toward a Discourse Definition of Syntax", Département de linguistique, UCLA.
- KATZ, J.J. et P.M. Postal (1964), *An Integrated Theory of Linguistic Descriptions*, Monographie de recherche du MIT n° 26, Cambridge, Massachusetts, MIT Press.
- KATZ, J.J. (1968), "The Logic of Questions" *Logic, Methodology and Philosophy of Science*, édit. par Van Rootselaar, B. et J.F. Staal, (Actes du 3e congrès international, "Logic, Methodology and Philosophy of Science", Amsterdam 1967), Amsterdam, North Holland : 463-493.
- KATZ, J.J. (1972), *Semantic Theory*, New York, Harper and Row.
- KEENAN, Edward et D. Hull (1973), "The Logical Presuppositions of Questions and Answers", édit. par Petöfi, Janos S. et Dorothea Franck (hg.), *Präsuppositionen in Philosophie und Linguistik*, Frankfurt,: 441-466.
- LABOV, William (1972), "Rules for Ritual Insults", édit. par Sudnow, D., *Studies in Social Interaction*, New York, Free Press : 120-169.
- LANG, Ranier (1970), *Enga Questions : Structural and Semantic Studies*, thèse de doctorat inédite, Australian National University.
- LOUNSBURY, Floyd G. (1953), "Oneida Verb Morphology", dans *Yale University Anthropology*, n° 48, New Haven, Yale University Press.
- MICHELSON, Gunther (1973), *A Thousand Words of Mohawk*, dans la collection *Mercure*, Division d'ethnologie n° 5, Ottawa, Musée national de l'homme.

POPE, Emily (1973), "Question-Answering Systems", dans *Papers from the 9th Regional Meeting*, (1973), Chicago, Chicago Linguistic Society : 482-492.

POPE, Emily (1975), *Questions and Answers in English*, Bloomington, Indiana, Indiana University Linguistics Club.